



WEBINAR

Concours d'innovation numérique





Conseils pratiques pour votre dossier

SOMMAIRE

1. Description du Concours Innovation Numérique
2. Conseils pratiques
3. Temoignage d'un lauréat (O.Meunier – Apitrak)

Projets attendus : CIN

Projets démontrant des innovations grâce au numérique, avec une ambition marché élevée, et s'inscrivant dans au moins un des 8 domaines applicatifs prioritaires :

- Mieux vivre : santé, sport, bien-être
- Partager : biens communs, consommation collaborative
- Mieux apprendre et se cultiver : culture, média, loisirs, éducation
- S'entraider : services à la personne, bien social,
- Mieux se déplacer : ville, tourisme et mobilité
- Mieux consommer : paiement, finance, commerce
- Mieux produire : biens de consommation, usine du futur
- Construire une croissance verte : environnement, économies d'énergie

Caractéristiques des projets et porteurs

- Taille, durée et aspect collaboratif des projets :
 - De l'ordre de 0,5 à 3 M€ d'assiette (soit de 0,2 à 1,5 M€ d'aides)
 - Durée moyenne de 12 à 18 mois
 - Projets mono-partenaires ou collaboratifs
- Porteurs des projets :
 - PME - et ETI dans le cadre d'un projet collaboratif
 - Des laboratoires et des grandes entreprises peuvent participer aux projets mais ils ne seront pas financés

Taux d'aide maximaux : CIN

	Projet mono-partenaire	Collaboration entre plusieurs partenaires
Petites entreprises	45%	50%
Moyennes entreprises	35%	
ETI	-	35%

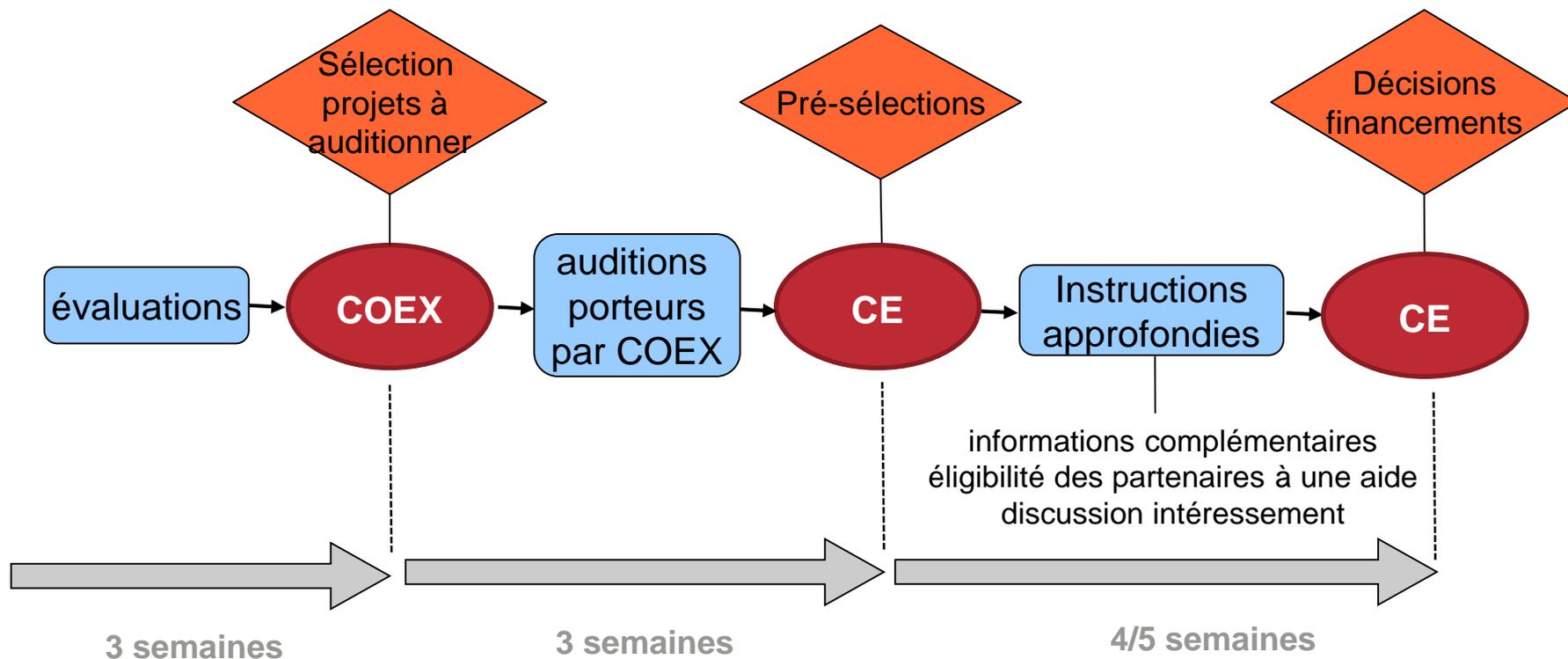
- **Petite entreprise** : moins de 50 salariés **et** chiffre d'affaires annuel ou total du bilan < 10 M€
- **Moyenne entreprise** : entre 50 et 250 salariés **et** chiffre d'affaires annuel ou total du bilan compris < 50 M€
- **ETI** : entre 250 et 4999 salariés **et** chiffre d'affaires annuel < 1,5 Md€ ou total bilan < 2 Md€

Intéressement de l'état

- **Les soutiens aux entreprises feront l'objet d'un intéressement de l'Etat aux résultats du projet sous la forme d'un retour financier.**
 - Les aides allouées prendront la forme de 50 % de subventions et 50 % d'avances remboursables
 - Remboursement forfaitaire déterminé suivant des prévisions d'activité ou en cas de succès technique – choix à faire lors de la phase d'instruction

Critères	Déclenchement	Echéancier
prévisions d'activité	dès le 1 ^{er} euro de chiffre d'affaires	forfaitaire sur 4 ans
succès technique	dès la 2 ^{ème} année suivant la fin du projet	forfaitaire sur 4 ans

Déroulement de l'AAP : CIN



COEX: comité d'experts
CE : comité d'engagement

Conseils pratiques pour votre dossier CIN

- Le projet doit être proche marché avec durée max 12-18 mois
- Focus marqué sur les usages du consommateur, l'innovation ne doit pas porter sur un verrou techno (autre guichet : FUI, grand défi du numérique...)
- Introduire des retours utilisateurs ds propal => utilisateur final doit être au centre de la proposition
- Projet doit aller à l'essentiel, pas de jalons techniques importants dans l'AT

Conseils pratiques pour votre dossier CIN

- Cible dépense entre 0.5M€ et 3M€ (mettre toute les dépenses, lors de l'instruction certains postes pourraient être supprimés) donc être au-dessus de limite basse significativement #600K€ . La masse des projets (200 projets au dernier call) se situe entre 700K€ et 1.5M€ (taux succes # 35%)
- Parler pre-industrialisation et pre-certification car industrialisation pas éligible comme dépenses
- Proposition de valeur à expliciter clairement, comment on gagne de l'argent avec ce qui est proposé et à quoi servira l'aide de l'Etat

Conseils pratiques pour votre dossier CIN

ATTENTION pour les sociétés de plus de 3 ans : si le total des réserves diminué des pertes cumulées, présente un solde négatif !

Sociétés de moins de 3 ans :

1€ fond propre pour 1€ aide => si levée de fonds en cours => le décrire

- **Présenter stratégie d'accès au marché car CIN => focus marché, pas verrou technos, pas faisabilité incertaine**
- Si doute sur un poste le dire ; il sera retiré après instruction mais impossible de rajouter après dépôt
- Si échec redéposer votre projet (avec prise en compte remarques)

Utilitaire sous exel : entreprise en difficulté CE

Evaluation entreprise en difficulté				
12/01/2017			Bilan 2015	
			DA	0 capital
<u>PME</u>			DB	0 prime émission
(DA + DB) /2	0		DD	0 réserves légales
DD +DE +DF + DG	0		DE	0 réserves statutaire
DH + DI	0		DF	0 réserves réglementées
en difficulté si TOTAL < 0	0		DG	0 réserves autres
			DH	0 report à nouveau
			DI	0 résultat
			DJ	0 Subventions d'investissement
			DK	0 Provisions réglementées

Conseils pratiques pour votre dossier CIN

■ **Prenez contact avec Minalogic :**

Email eric.mottin@minalogic.com

- Relecture dossier, conseils de rédaction, business plan ...
- Interface avec Bpi sur revue bilan financier société

PROCHAIN WEBINAR

MINALOGIC

6 juin 14h30

NOUVEAU : Easytech Extension régionale

**Easytech s'ouvre aux autres
laboratoires régionaux**

à suivre dans le prochain webinar...



Merci pour votre attention

www.minalogic.com